

Procès-Verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement
École secondaire Paul-Arseneau
28 septembre 2022

Présent (e)	Absent (e)		
X		Jacques-Alexandre Le Bail	Parents
X		Frédéric Morin	
X		Sabrina calabretta-Duval	
	X	Jean-Sébastien Albert	
X		Kim Labrecque	
	X	Geneviève Gagnon	
X		Marc Ricard	
			Représentant de la communauté
X		Shad Bonenfant	Enseignants
X		Anne-Marie Falcon	
X		Mélanie Payant	
X		Guy St-Pierre	
X		Julie Morin	
X		Line Auclair	Professionnel
X		Christine Therrien	Soutien
X		Maevia Morin	Élèves
X		Frédéric C. Dubuc	
X		Diane Bériault	Directrice
Invité(e)		Nicole Doucet, secrétaire du CÉ	
		Geneviève Baron, membre substitut	

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Mme Diane Bériault, directrice, déclare la séance ouverte à 18 h 33

2. Vérification du quorum

Nous avons quorum.

3. Présentation des membres élus

Mme Diane Bériault invite les anciens et nouveaux membres du CÉ à se présenter.

4. Adoption de l'ordre du jour

La direction propose des ajouts et corrections:

Ajout du point 11.2.3 – Modulaire

Ajout du point 12.1 – Réseau Wifi

Correction du point 9.2 – Activités et sorties 1 à 12

M. Guy St-Pierre propose l'ajout du point 12.2 – Entretien du terrain de soccer

Il est proposé par M. Frédéric Morin, appuyé par M. Jacques-Alexandre Le Bail, que l'ordre du jour soit adopté.

RES-280922-001 *L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.*

5. Approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 8 juin 2022

Il est proposé par M. Jacques-Alexandre Le Bail, appuyé par Mme Line Auclair, que le procès-verbal soit approuvé.

RES-280922-002 *Le procès-verbal du 8 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.*

6. Droit de parole au public

Aucun Public

7. Sujet de gestion

7.1. Élection d'un président ou d'une présidente

M. Jacques-Alexandre Le Bail se présente sur le poste de président du conseil d'établissement.

M. Jacques-Alexandre Le Bail est élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement.

7.2. Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente

M. Frédéric Morin se présente sur le poste de vice-président du conseil d'établissement.

M. Frédéric Morin est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement.

7.3. Nomination de deux représentants de la communauté

Les postes demeurent vacants.

7.4. Nomination d'une secrétaire

Mme Nicole Doucet accepte sa nomination proposée par la direction et les membres.

7.5. Déclaration d'intérêt direct ou indirect - DOCUMENT

Les formulaires ont été complétés et aucune déclaration d'intérêt n'est mentionnée.

7.6. Divulgence de renseignements personnels – autorisation – DOCUMENT

Les membres présents ont complété le formulaire

7.7. Règles de régie interne et séance à distance – DOCUMENT

Mme Bériault fait un survol des règles et du document concernant les séances du CÉ à distance. Une entente avec les membres du CÉ pour que les séances à distance puissent se faire lorsque la météo rend les déplacements difficiles. Il est convenu que les séances du 1^{er} février et du 29 mars 2023 seront tenues à distance.

Il est proposé par Mme Julie Morin, appuyé par Mme Kim Labrecque, d'adopter les règles de régie interne 2022-2023

RES-280922-003 *Les règles de régie interne 2022-2023 sont adoptées à l'unanimité.*

7.8. Fonctions et pouvoirs du CÉ -DOCUMENT

Mme Bériault présente un tableau qui détaille les fonctions et pouvoirs du CÉ.

8. Sujet pour adoption

8.1. Budget du CÉ – (art. 95)

Mme Bériault demande aux membres s'ils sont toujours en faveur, comme les années passées, de remettre la totalité du budget de fonctionnement du CÉ, qui est de 500\$, comme bourse au gala reconnaissance-mérite et que le montant soit divisé en plusieurs bourses, de 50\$ à 100\$. Il sera déterminé au printemps de quelle façon sera distribué les différentes bourses. Un suivi sera demandé au comité du gala.

Il est proposé par Mme Julie Morin, appuyé par M. Marc Ricard que le CÉ remette le montant de 500\$ en bourse au gala reconnaissance-mérite ainsi qu'à la cérémonie de fin d'études soit adopté.

RES-280922-004 *La remise du budget du CÉ en bourse aux élèves est adoptée à l'unanimité.*

8.2. Calendrier des rencontres – DOCUMENT

Il est proposé par Mme Kim Labrecque, appuyé par M. Guy St-Pierre que le calendrier des rencontres soit adopté.

RES-280922-005 *Le calendrier des rencontres est adopté à l'unanimité.*

9. Sujets pour approbation

9.1. Activités éducatives aux abords de l'école (art. 87)

Mme Bériault demande aux membres, que les activités éducatives aux abords de l'école, et selon l'horaire habituel ne soient pas présentées aux membres du CÉ à chaque fois pour approbation. Ainsi Mme Bériault demande aux membres du CÉ d'accorder un droit de gestion à la direction pour ce type d'activités éducatives au courant de l'année scolaire 2022-2023.

Il est proposé par M. Guy St-Pierre, appuyé par Mme Anne-Marie Falcon que les activités aux abords de l'école soient exemptées de l'approbation par le CÉ.

RES-280922-006

La proposition faite pour les activités aux abords de l'école et selon l'horaire habituel sans approbation du CÉ est approuvée à l'unanimité.

9.2. Activités et sorties 1 à 12

Mme Bériault nous présente les activités

Il est proposé par Mme Kim Labrecque, appuyé par M. Shad Bonenfant, que les activités 1 à 12 soient approuvées.

RES-280922-007

Les activités 1 à 12 sont approuvées à l'unanimité.

10. Sujet pour consultation

Aucun sujet

11. Sujet pour information

11.1. Mot du président

M. Jacques-Alexandre Le Bail se présente. Il est entouré de personne qui travaille dans le secteur de l'éducation depuis plusieurs années. Il se dit très heureux d'être élu président de CÉ. Il nous souhaite une belle année scolaire

11.2. Mot de la direction

11.2.1. Échéancier de la communication écrite et des bulletins – DOCUMENT

Mme Bériault présente aux membres les documents envoyés aux parents concernant l'échéance des communications écrites et des bulletins. Il est proposé par les enseignants de faire les rencontres de parents en virtuel.

11.2.2. Représentation au comité de parents

Aucun représentant

11.2.3. Modulaires

Mme Bériault informe les membres du CÉ de l'arrivée de cinq modulaires à deux étages pour l'année scolaire 2023-2024 en prévision d'une augmentation de la clientèle de près de 300 élèves.

11.3. Mot des représentants des enseignants

Les enseignants dont Mme Mélanie Payant et M. Shad Bonenfant, sont très heureux de la belle ambiance et du bon dénouement depuis le début de l'année scolaire. M. Guy St-Pierre remercie la direction de sa grande ouverture. Mme Anne-Marie Falcon nous informe que la comédie musicale de cette année sera « Némé ». Mme Julie Morin nous parle du remplacement d'un enseignant des classes DIMS, qui s'en va à la retraite, dont le poste est encore vacant pour le moment.

11.4. Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Christine Therrien, technicienne aux travaux pratiques à ESPA, se présente et désire bien représenter les membres du personnel de soutien de l'école.

11.5. Mot de la représentante du personnel professionnel

Mme Line Auclair, conseillère en orientation à ESPA, se présente. Informe les membres qu'elle a consulté les autres membres professionnels de l'école et leur a proposé qu'ils lui fassent part des questions ou des sujets qu'elle pourrait présenter aux membres du CÉ, s'il y a lieu.

11.6. Mot des représentants des élèves

Mme Maevia Morin et M. Frédéric C. Dubuc, deux élèves de secondaire 5, se présentent et nous informent sur les membres du conseil des élèves et de leurs fonctions. Ils énumèrent les activités qui auront lieu cette année. Ils ont apprécié le dîner hot-dog offert aux élèves pour la fête de la rentrée et qu'ils vivent un bon début d'année.

12. Question diverses

12.1. Réseau Wifi

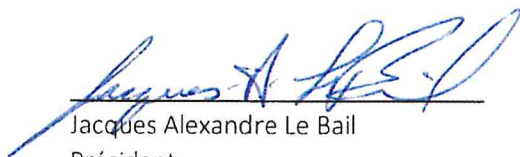
Mme Bériault informe les membres qu'il y a une trop grande surcharge sur le réseau Wifi aux heures d'affluence des élèves pendant les pauses et sur l'heure du dîner. Il y a trop de bande déroulante ouverte, cela empêche le réseau de bien fonctionner. Tant que l'équipe de la technologie de l'information n'aura pas trouvé de solution à cette problématique, le réseau Wifi restera coupé pour le personnel et les élèves de l'école.

12.2. Entretien du terrain de soccer

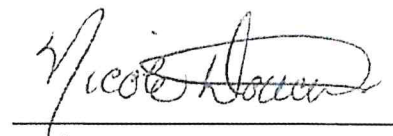
M. Guy St-pierre informe les membres que le terrain n'est pas bien entretenu, qu'il n'est pas sécuritaire, que les autres écoles ne veulent pas venir y jouer. La direction va s'informer de la nature du contrat, et de qui relève l'entretien du terrain de soccer de l'école.

13. Levée de la séance

Levée de la séance ordinaire à 20h51



Jacques Alexandre Le Bail
Président



Nicole Doucet
Secrétaire